



# HBC Crémieu

Combativité, Respect et Entraide

10€ de réduction pour la fratrie  
10€ de réduction pour les dossier  
remis avant le 01/08/2026

## Fiche de renseignement 2026-2027

Dossier remis le : .....

### Planning des entrainements

	Planning Gymnase Collège Lamartine			Planning Gymnase Vacheron				
	Mardi	Jeudi		Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi	Samedi
10h								10h-11h BB HAND
11h								11h-12h30 -9 (mixte)
18h								
18h15								
18h30								
18h45				18h-19h15 -11				18h-19h15 -11 (Mixte)
19h								
19h15	18h30-20h -15F	18h30-20h -15G	18h30-20h -15F					
19h30								
19h45					18h45-20h -13G			
20h								19h15-20h30 -13G
20h15								
20h30								
20h45	20h-21h45 Loisirs							
21h					20h-21h30 -18F	20h-21h30 -18G	20h-21h30 -18F	20h-21h30 -18
21h15								20h30-21h45 -15G
21h30								
21h45								
22h								

Reprise des entrainements à partir du **lundi 7 septembre 2026**.

2 Séances d'essais sont possibles durant le mois de septembre/octobre.

A partir du 1er octobre, les entrainements ne seront ouverts qu'aux joueurs ayant validé leur licence (sauf si essai tardif). Tout joueur dont la licence n'aura pas été validée au moment des premiers matchs ne pourra pas y participer.

### Cotisation 2026-2027

Année de naissance	Tarifs	Mode de paiement : CB via HelloAsso (Possibilité de paiement en trois fois max.)
Seniors	210€*	
≥ 18 ans (Loisirs) Mixte	150€*	
2009-2010-2011 (-18G ou -18F)	175€*	
2012-2013 (-15G ou -15F)	170€*	
2014-2015 (-13G ou -13F)	165€*	
2016-2017 (-11 Mixte)	145€*	
2018-2019 (-9) Mini Hand - Mixte	140€*	
2020-2021-2022 (-7) Baby Hand Mixte	130€*	

\*  
l'Assurance du joueur est obligatoire et comprise dans le prix de la licence, veuillez la cocher dans le formulaire en ligne que vous recevrez.



## Fiche de renseignements pour le renouvellement

NOM (du licencié) : ..... PRÉNOM : ..... PORTABLE : .....

Email personnel valide où vous recevrez votre licence : ..... Catégorie : .....

A réception de votre demande de renouvellement, nous vous enverrons le formulaire à compléter en ligne

**(Regarder dans vos spams ou courriers indésirables – [FFHandball] – Création / Renouvellement de votre licence)**

Et compléter les onglets de l'étape 2.

Merci aux parents d'enfants mineurs de compléter la décharge en page 5 et la donner directement à votre coach, si vous autorisez votre enfant à quitter l'entraînement seule.

De même, veuillez prendre connaissance de notre règlement intérieur pages 6->8 et les chartes du club et les signer.

## Fiche de renseignements pour la création

Information licencié (compléter tous les champs)

NOM (du licencié) : ..... PRÉNOM (du licencié):.....

DATE DE NAISSANCE : ..... VILLE DE NAISSANCE : .....

DEPARTEMENT DE NAISSANCE : ..... (..... )

ADRESSE : .....

CODE POSTAL : ..... COMMUNE : .....

TEL PORTABLE DES RESPONSABLES LEGAUX : .....

Email personnel valide où vous recevrez votre licence : .....

Catégories :

Baby hand (2020-2021-2022)

(-9) mixte (2018-2019)

(-11) mixte (2016-2017)

(-13G) (2014-2015)

(-15G) (2012-2013)

(-18G) (2009-2010-2011)

(-13F) (2014-2015)

(-15F) (2012-2013)

(-18F) (2009-2010-2011)

Seniors

Loisirs mixte

Dirigeant et table de marque

Genre  Masculin  Féminin

Latéralité  Droitier

Gaucher

### ETAPE 1

Inscrivez-vous via le QR Code (seulement si vous n'avez jamais été licencié de handball)



ou le lien [Gesthand](#).

Compléter tous les champs, sélectionner je souhaite adhérer au club et appuyer sur le bouton envoyer.

Regarder dans vos spams ou courriers indésirables – [FFHandball] – Creation / Renouvellement de votre licence).  
Compléter formulaire en ligne qui vous a été envoyé par mail (Regarder dans vos spams ou courriers indésirables – [FFHandball] – Création / Renouvellement de votre licence).

## ETAPE 2

Compléter les onglets suivants :

- Identité
- Adresse de contact
- Licence ( cocher les cases de la colonne gauche et droite)
- Justificatif -> Questionnaire de santé
- Le règlement intérieur est disponible en ANNEXE
- Honorabilité demandé pour les +16 ans
- Documents obligatoires (téléchargez les documents demandés CNI, Certificat Médical (en fonction de votre situation), Attestation de santé majeur)
- Avantage licencié si vous souhaitez souscrire a Handball TV (Non obligatoire)
- Validation : Sélectionner J'adhère à l'assurance individuelle accidents (garantie de base). **Elle est obligatoire et elle est comprise dans le prix de votre licence.**
- Signature : Signature électronique suivre les instructions.

## ETAPE 3

Dans les jours qui suivent vous recevrez par mail [FFHandball] – Qualification de votre licence.

Si ce n'est pas le cas veuillez nous contacter à l'adresse : [hbccremieu-licence@outlook.fr](mailto:hbccremieu-licence@outlook.fr)

OPTION Hand Ball TV 24€/an (Non comprise)

Réduction fratrie de 10€ (par famille)

Autres réductions à ajouter sur le formulaire en ligne

Carte tattoo (60€)

Pass'Région (30€)

Pass Sport (50€)

**Si vous ne les avez pas encore reçus, un chèque de caution du montant de votre réduction vous est demandé pour valider votre licence rapidement.**

### LE REGLEMENT DE LA COTISATION

Par CB en ligne via **HelloAsso à privilégier** (Possibilité de paiement en trois fois max.)

ou

Si vous ne pouvez pas régler en ligne, merci de vous rapprocher de votre coach, pour trouver une solution.

**Si votre adresse mail n'est pas connu dans Gesthand, vous devrez impérativement approuver votre adresse email via le lien envoyé par la Fédération de Hand (FFHandball), merci de vérifier vos spams ou courriers indésirables.**

**Après l'approbation de votre email, un formulaire vous sera envoyé afin de compléter votre licence en ligne.**

Je souhaite une facture

Je ne souhaite pas de facture

Merci aux parents d'enfants mineurs de compléter la décharge en page 5 et la donner directement à votre coach, si vous autorisez votre enfant à quitter l'entraînement seule.

De même, veuillez prendre connaissance de notre règlement intérieur pages 6->8 et les chartes du club et les signer.



## Informations complémentaires

---

Le club enregistre ses licenciés à la Fédération Française de Hand Ball (FFHB) en compétition.

- Mutation : Merci de contacter le bureau à l'adresse : [hbccremieu@outlook.fr](mailto:hbccremieu@outlook.fr) pour les modalités d'inscriptions.
- Oui je veux faire de la compétition, votre demande de licence est prioritaire.  
Une fois que la saison démarre (mi-septembre/octobre) les matchs se déroulent les week-ends (environ 10 matchs allés / retours) pour la 1ère et 2ème phase (Le covoiturage est possible).
- Je ne suis pas sûr de faire des matchs, peut être en cours d'année.
- Non, je ne veux pas faire de compétition. (Votre demande de licence ne sera pas prioritaire), ma licence me permet de venir aux entraînements.
- Pour les (-9) seulement : Oui mon enfant participera aux petits plateaux organisés sur demi-terrain à domicile ou à l'extérieur (Le covoiturage est possible).

## Investissement dans le club

---

- Aide à l'Arbitrage (1)       Aide à la table de marque (2)       Aide à la buvette (3)

- (1) Les joueurs licenciés peuvent faire l'arbitrage des catégories inférieures, ils seront toujours accompagnés par un adulte. Ne concerne que les matchs à domicile.
- (2) La table de marque pourra être tenue par un joueur licencié accompagné d'un tuteur ou bien par un parent qui doit avoir une licence même s'il n'est pas joueur. Il doit, de ce fait compléter la fiche de d'inscription.
- (3) Lors des matchs à domicile un goûter (fourni par l'équipe recevant) et la buvette est tenue par des parents volontaires.

## Recherche Sponsoring

---

Si vous souhaitez nous soutenir par un don, nous serions ravis de vous compter parmi nos précieux partenaires. Le sponsoring sert principalement à financer l'achat de matériel et de maillots sur lesquels le nom du sponsor sera affiché.

Merci de nous indiquer :

Votre nom : ....., un N° de contact : .....

## Mécénat

---

Votre cotisation offerte pour tout don supérieur à celle-ci :

Exemple: un Loisirs donne **500€**, il aura droit à une réduction d'impôt de 66%. Soit 330€ de réduction d'impôt. Au final le cout de son opération sera de **20€** -( licence loisir offerte 150€)

Si vous êtes intéressés pour faire un don, merci de contacter le bureau à l'adresse : [hbccremieu@outlook.fr](mailto:hbccremieu@outlook.fr) avant tout règlement de votre licence.

**Club : HBC Cremieu**

**Adresse : Gymnase Charles Vacheron - Cremieu**

**Saison : 2026 / 2027**

**Objet : Autorisation parentale de départ autonome**

Je soussigné(e), ....., responsable légal de l'enfant : .....

Date de naissance : ....., Catégorie : .....

autorise mon enfant à **quitter seul(e) le gymnase / lieu d'entraînement** à la fin des séances encadrées par le club.

## Engagements et responsabilités

- Je reconnais avoir été informé(e) que **la responsabilité du club cesse dès la fin de l'entraînement**, une fois l'enfant libéré par l'entraîneur.
- J'accepte que mon enfant **rentre seul(e)** par ses propres moyens (à pied, vélo, trottinette, bus...).
- Je décharge le club, ses dirigeants, entraîneurs et bénévoles de **toute responsabilité** concernant le trajet retour de mon enfant après la séance.
- Je m'engage à informer le club **en cas de changement** (retrait de l'autorisation, modification des personnes autorisées à récupérer l'enfant, etc.).

## Validité

Cette autorisation est valable pour **toute la saison sportive**, sauf demande écrite de ma part pour l'annuler.

**Fait à : ....., le .....**

**Signature du responsable légal : (Précédée de la mention « Lu et approuvé »)**



### Handball Club de Crémieu

***Le présent Règlement Intérieur détermine les dispositions destinées à faciliter le fonctionnement interne de l'association « Handball Club de Crémieu ».***

#### ARTICLE 1 : Force obligatoire

Le règlement intérieur a la même force obligatoire que les statuts de l'association. Nul ne pourra s'y soustraire.

Tout membre du Club dérogeant à l'un des articles, engage personnellement sa responsabilité et s'exposera à une sanction pouvant aller jusqu'à la radiation du Club qui sera prononcée par le Bureau Directeur.

#### ARTICLE 2 : Affiliation

Le HBC Crémieu est officiellement affilié à la Fédération Française de Handball. De part cette affiliation, le club s'engage à se conformer entièrement aux statuts et aux règlements de la Fédération.

#### ARTICLE 3 : Admission

La demande de participation au HBC Crémieu implique l'adhésion à l'association « HBCC ». A ce titre, l'adhérent s'engage à respecter les statuts et le règlement intérieur, ainsi qu'au versement de la cotisation associative.

#### ARTICLE 4 : Etat d'esprit

Le HBC Crémieu se doit d'être une association respectueuse d'un esprit sportif.

Tout adhérent (joueur, dirigeant, entraîneur, bénévole, parent et accompagnateur) s'engage à entretenir un bon esprit, gaieté, loyauté et respect des autres, sur et en dehors des terrains (tribunes et extérieurs), il incarne à la fois l'image du club mais aussi du handball.

Le respect des entraîneurs, animateurs, dirigeants, joueurs et spectateurs est exigé en toutes circonstances. Il en est de même envers les arbitres et les officiels des tables de marque (bénévoles). Tout manque de respect entraînera l'application de sanctions internes pouvant aller jusqu'à l'exclusion du club sans possibilité de remboursement de la cotisation.

Le comportement pendant les matchs doit être irréprochable. Tout avertissement ou exclusion pour contestation, propos déplacés, insultes, menaces, brutalités (ou même tentative) envers les arbitres, officiels, délégués, joueurs, entraîneurs, animateurs, dirigeants ou spectateurs, entraînera des sanctions internes et, le cas échéant, le remboursement des amendes infligées au club, notamment en cas de fautes techniques répétées.

Les sanctions seront établies par le bureau directeur.

#### ARTICLE 5 : Responsabilité

Le HBC Crémieu décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol occasionnés durant les activités encadrées par le HBCC.

Toute sanction disciplinaire prise par les instances fédérales à l'encontre d'un licencié, et faisant l'objet d'une amende sera à charge du licencié.

#### ARTICLE 6 : Encadrements des jeunes

Il est demandé aux parents de vérifier la présence de l'entraîneur ou animateur dans la salle en début de séance. Tout mineur reste sous la totale responsabilité du ou des parent(s) ou représentant légal en dehors des horaires d'entraînements. Par conséquent, une fois l'horaire des entraînements terminés, le **HBC Crémieu** se décharge de toute responsabilité quant à la garde des mineurs.

#### ARTICLE 7 : Transports

A l'adhésion, les parents de joueurs mineurs s'engagent à effectuer gratuitement au moins deux déplacements. Tout conducteur de son propre véhicule ou d'un véhicule mis à sa disposition est responsable de ses passagers et s'engage à veiller à leur sécurité pendant le transport et ce jusqu'au retour du rendez-vous convenu. L'association du HBC Crémieu ne pourra en aucun cas être considérée responsable des dommages matériels ou humains pouvant subvenir lors de ces déplacements.

Les parents sont sollicités pour transporter les enfants lors des matchs à l'extérieur. Un planning doit être établi par l'équipe en concertation avec l'entraîneur ou l'accompagnateur.

#### ARTICLE 8 : Entraîneurs/Responsables d'équipes

Le Bureau directeur confie chaque groupe à un ou plusieurs entraîneurs qui en ont la responsabilité.

Le rôle d'un entraîneur est :

- d'assurer les entraînements
- de suivre les matchs de son groupe en veillant à la feuille de match
- le transfert de la feuille de match électronique dans Gesthand après la rencontre de son équipe



- planifier toutes les tâches relatives au besoin de l'équipe auprès des joueurs (ou des parents pour les mineurs) :
  - Organisation des transports pour les matchs
  - Prévoir la tenue des tables de marques
  - La fourniture des gouters et boissons lors des matchs à domicile
  - Tenue de la buvette à domicile
  - Rotation des lavages de maillots
- de faire circuler les informations entre le HBCC et les licenciés
- de parfaire sa formation
- de veiller au matériel qui est confié à son équipe
- faire respecter le règlement intérieur

### ARTICLE 9 : Les entraînements et compétitions

Le joueur se doit obligatoirement :

- d'avoir une **tenue de sport adéquate**
- d'avoir des **chaussures de salle**
- d'avoir une **bouteille d'eau ou gourde** (pour une question de sécurité il est interdit de laisser partir un enfant pour boire aux toilettes, qui ne sont pas visibles du terrain, surtout avec le flux qu'il y a durant les créneaux horaires)
- **d'arriver à l'heure** à l'entraînement sauf si le coach est prévenu à l'avance
- **de prévenir** (par téléphone) au plus tôt le coach **de son absence** à l'entraînement ou au match
- de faire preuve d'une **présence assidue aux entraînements et aux compétitions**

=> Si une de ces conditions n'est pas respectée le joueur ne pourra participer à la séance d'entraînement ou au match suivant ! Le joueur s'engage à participer aux compétitions pour lesquelles il a été retenu (championnat, coupes, tournois, matchs amicaux).

Sur le terrain, le joueur doit obligatoirement porter la tenue du club pendant les matchs ainsi que pour les échauffements.

Pendant les vacances scolaires, les séances d'entraînement sont suspendues sauf consigne contraire de l'entraîneur.

Le joueur (ainsi que les parents pour les mineurs) s'engage à respecter les choix et les consignes sportives données par l'entraîneur et/ou la direction technique.

En cas d'absences répétées, sans justification, ou de départ non justifié d'une séance d'entraînement, le joueur peut s'exclure du match suivant, voire, en cas de récidive, et après avis de l'entraîneur et décision du Comité Directeur, s'exposer à des sanctions.

Il appartient aux seuls entraîneurs de désigner les joueurs qui participeront aux matchs, notamment sur la base des critères suivants: travail aux entraînements, assiduité, sérieux, qualités sportives...Les joueurs sont tenus d'accepter les décisions de leur entraîneur.

### ARTICLE 10 : Le Matériel

Les ballons, poteaux et filets sont à disposition des joueurs. Il appartient à chaque joueur de ranger le matériel avec les meilleures précautions. Les ballons et matériels sont mis à dispositions des joueurs, qui en sont responsables. Toutes pertes ou dégradation entraînera le remplacement du matériel sur sa valeur à neuf. Chaque joueur est responsable du matériel qui lui est confié lors des séances d'entraînement. La perte ou la dégradation volontaire du matériel du club ou de la municipalité sera à la charge du ou des responsables.

L'accès au local du HBCC est réservé aux entraîneurs ou personnes mandatées par eux.

Les maillots d'une équipe sont pris en charge à l'issue de chaque match par un joueur afin de procéder à leur lavage.

### ARTICLE 11 : Séances d'essais

Toute personne désirant s'essayer à la pratique du handball le pourra sur autorisation de l'équipe technique. Deux séances peuvent être accordées, dans un délai maximum d'un mois. Au-delà, la personne devra s'acquitter de la cotisation au tarif en vigueur et remettre le dossier d'inscription complet, si elle souhaite poursuivre la pratique du handball au sein du HBC Crémieu. Les personnes invitées doivent se soumettre au règlement intérieur, à charge pour l'hôte adhérent de les informer.

### ARTICLE 12 : Manifestations Festives

Le Club organise des manifestations festives occasionnelles ou faisant partie de la tradition. Ces manifestations sont décidées avec le Bureau Directeur qui mandate la commission Evènementielle pour leur organisation et le bon déroulement, notamment en faisant appel aux bonnes volontés.

### ARTICLE 13 : Formation

Les licenciés peuvent être convoqués ou amenés à participer à des stages techniques, d'arbitrage ou de formations diverses et ne peuvent sans raison valable refuser d'y participer.

Pour toute formation interne ou externe réglée par le Club, le remboursement de la totalité du coût de la formation sera exigé si le joueur quitte le Club pendant la saison en cours et la suivante.



## ARTICLE 14 : Mutation

**Hors période de gratuité, les frais de mutation sont à la charge du licencié.**

Il est possible que le HBCC prenne en charge ces frais en contrepartie d'un engagement bénévole d'un an du licencié dans la vie du club (coaching, arbitrage ou tutorat). Le remboursement de la totalité du coût de la mutation sera exigé si le joueur quitte le HBCC pendant la saison en cours et la suivante. Se rapprocher du bureau pour discuter des modalités.

## ARTICLE 15 : Engagement

Pour la formation, l'encadrement et l'engagement de chacune de ses équipes, le club investit un capital financier et humain. En cela, il est en droit d'espérer un retour d'investissement de chacun de ses membres.

Parmi les obligations des joueurs (ou parents pour les mineurs), figurent:

- **L'arbitrage** (pour les licenciés formés) des matchs de catégories jeunes, inférieures à leur propre niveau de jeu.
- **La tenue des tables de marque** lors de rencontres amicales ou officielles à domicile
- **La fourniture des gâteaux et des boissons** pour les goûters des matchs à domicile
- **La tenue de la buvette du club** lors des matchs jeunes (minimum 1 fois dans la saison)
- **Le transport** pour les matchs à l'extérieur
- **Le lavage des maillots** (minimum 1 fois dans la saison)
- **La participation aux diverses manifestations** organisées par le club
- **La participation à l'assemblée générale.**

Le Bureau Directeur du HBC Crémieu

NOM : ..... Prénom : ..... (Responsable légal)

NOM : ..... Prénom : ..... (Licencié)

Certifie avoir pris connaissance du présent règlement intérieur.

Fait à : ..... Le : .....

Signature ; (précédée de la mention « Lu et approuvé »)

**Remettre cette page avec votre fiche de renseignement compléter et la remettre à votre coach**



## La charte des parents et responsables légaux de l'HBC Crémieu

---

Elle définit les règles à suivre et les comportements à adopter pour le bon fonctionnement du club.  
Le respect de cette charte doit être permanent pour tous les parents.

1. Respecter l'ensemble des acteurs (joueurs, éducateurs, dirigeants), c'est :
  - Respecter l'heure des entraînements ainsi que l'horaire des convocations les jours de match
  - S'assurer de la présence de l'éducateur avant de déposer votre enfant
  - Représenter dignement le club par son comportement
  - Respecter les décisions et les choix de l'éducateur
  - Laisser l'éducateur donner seul les consignes à l'équipe en match
  - Respecter les arbitres et l'adversaire
  - Respecter l'aire de jeu : ne pénétrer jamais sur un terrain, rester derrière la main courante.
  - Respecter l'intimité du vestiaire (La présence des parents est interdite)
2. Communiquer avec les acteurs, c'est :
  - Prévenir l'éducateur le plus rapidement possible pour toute absence à l'entraînement ou en match.
  - Prévenir de sa présence à l'éducateur dès son arrivée à l'entraînement et en match.
  - Encourager les jeunes dans toutes situations de match. Votre enfant a besoin de votre appui pour s'épanouir en match.
  - S'abstenir de toutes remarques négatives auprès des joueurs, éducateurs, arbitres, adversaires et autres parents.
  - Pour tout litige avec un éducateur, dirigeant, parent, joueur, dialoguez avec l'éducateur de votre enfant.
3. Etre disponible, c'est :
  - Nous comptons sur votre participation pour accompagner les joueurs lors des matchs et/ou tournoi.
  - S'assurer de la prise en charge de votre enfant par un membre de l'encadrement, ceci reste occasionnel, ce n'est pas un dû.
  - Proposer son aide pour les manifestations du club autre que les matchs (goûters, loto, repas de fin d'année, tournois ...)

**N'oubliez pas : – ce ne sont que des enfants, c'est « leur » sport, ce n'est qu'un jeu, les éducateurs sont volontaires, l'arbitre est humain, ce n'est pas la coupe du monde !!!**

**Chaque équipe de jeune doit avoir au minimum trois parents licenciés dirigeant afin d'assurer la table de marque pour être inscrit en championnat. N'oubliez pas de faire votre licence en même temps que celle de votre enfant pour permettre l'inscription de son équipe !!!**

NOM : ..... Prénom : ..... (Responsable légal)

NOM : ..... Prénom : ..... (Licencié)

Fait à : ..... Le : .....

Signature

**Remettre cette page avec votre fiche de renseignement compléter**



Cette notion vient des mots anglais "FAIR" (Honnête, Franc) et PLAY (jeu, manière de jouer).  
Le Fair Play signifie bien plus que le simple respect des règles; il couvre les notions d'amitié, de respect de l'autre et l'esprit sportif. C'est un mode de pensée, pas simplement un comportement. Le concept recouvre la problématique de la lutte contre la tricherie, l'art de ruser tout en respectant les règles.  
Le Fair Play est un concept positif. Le sport est une activité culturelle qui enrichit la société et l'amitié entre les individus, à condition d'être pratiqué loyalement. Le sport est également considéré comme une activité qui, exercée de manière loyale, permet à chacun de mieux se connaître, de s'exprimer, de s'accomplir ; de s'épanouir, d'acquérir un savoir-faire et de faire la démonstration de ses capacités ; le sport permet une interaction sociale, il est source de plaisir et procure bien-être et santé.

**À travers la pratique du handball, vous vous engagez à respecter 7 valeurs fondamentales, tels les 7 joueurs d'une équipe :**

### **Le respect**

Se respecter soi-même et respecter ses partenaires et adversaires  
Respecter les règles du jeu, les arbitres, les techniciens, le public et les équipements. Permettre à chacun de pratiquer sa passion dans les meilleures conditions.

### **La solidarité**

Construire une identité « hand » à travers l'appartenance à une équipe et à un club.  
Construire un esprit de corps et de groupe.  
Développer l'entraide et le soutien sur le terrain et dans la vie.

### **La tolérance**

Permettre l'expression des différences.  
Laisser s'exprimer les talents dans la pluralité.  
Permettre à tous de progresser et de se réaliser sans discrimination.

### **L'engagement**

Participer aux prises de responsabilités.  
Développer le don de soi, pour son équipe et pour son club.  
Etre assidu, ponctuel et persévérant dans sa pratique quotidienne.

### **La combativité**

Cultiver la détermination, l'engagement, dans ses actions sur le terrain.  
Lutter contre l'esprit de renoncement.

### **La convivialité**

Accueillir les adversaires, les arbitres, les parents et les supporters.  
Développer la vie du club, l'esprit convivial et festif.  
Partager cet état d'esprit avec les parents.

### **L'esprit sportif**

Etre loyal et équitable envers autrui  
Refuser toute forme de tricherie dont le dopage.  
Etre exemplaire et généreux  
Rester humble dans la victoire et digne dans la défaite.

NOM : ..... Prénom : ..... (Responsable légal)  
NOM : ..... Prénom : ..... (Licencié)

Fait à : ..... Le : .....  
Signature

**Remettre cette page avec votre fiche de renseignement compléter et la remettre à votre coach**